

DELIBERATION N° 35

Contrat Enfance Jeunesse 2012 – versement d’une avance à l’association Maison Jacques Prévert

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 38

LE 24 NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 16 novembre 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL-FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu’à la question n° 3.2), M. VERGER Daniel, M. LEGRAS Liliane, M. DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu’à la question n° 47), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu’à la question n° 6), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean

Sont absents et excusés : Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n° 4), M. LAPENA Christian, Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n° 48), Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 7), M. CHAUVIERE Jean-Claude.

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 4 à n° 53), M. LAPENA Christian à M. LEVASSEUR Thierry, Mme AUDIGOU Sabine à M. MENARD Joël (de la question n° 48 à n° 53), Mme SANOKO Barkissa à Mme MELE Claire (de la question n° 7 à n° 53), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël.

.../...

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que les 2 actions de soutien à la fonction parentale mises en place par l'association « Maison Jacques Prévert » sont inscrites dans le Contrat Enfance Jeunesse qui a fait l'objet d'un renouvellement pour la période 2008-2011 :

- un accueil d'enfants de 3/6 ans dans les locaux de l'école maternelle Feldmann et les locaux du Petit Prévert situés au sein du pôle de service La Fontaine
- un accueil parents / enfants de moins de 3 ans (FABLE) au pôle La Fontaine et en PMI

En attente de la signature du nouveau contrat pour la période 2012-2015, et de façon à permettre la continuité de ces 2 actions,

Et, considérant l'avis de la commission n° 2 en date du 15 novembre 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'association, sous forme d'avance, 40 % de la subvention de l'année précédente (2011) dès le mois de janvier 2012.

Le montant du financement prévisionnel pour 2012 fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal courant 2012.

ACTION	FINANCEMENT 2011	AVANCE 2012
Accueil 3/6 ans	75 725,00 €	30 290,00 €
FABLE	44 900,00 €	17 960,00 €

Imputation budgétaire :

	Fonction	Nature	Service
Accueil 3/6 ans	522	6574.24 C	3110
FABLE	522	6574.24 D	3110

☛ **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire